

# COMMUNE DE CHAMPAGNEUX

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

**Présents :** William Barbotin, Georges Cagnin, Jean-Pierre Cottarel, Marc Curtillat, Anthony Gojon, Gérard Gourjux, Jessica Hoarau, Patrice Hoarau, Gilles Lacroix, Bénédicte Philippe, Alain Roche, Elise Saunier

**Absent excusé représenté :** Pierre GERBELOT (Pouvoir à Bénédicte PHILIPPE)

**Excusés :** Yves GENIX, Christine VALETTE

Secrétaire de séance : Elise Saunier

Le Maire ouvre la séance à 20h05

### 1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2020

Le Compte-rendu est approuvé à l'unanimité

### 2. Communications du Maire

#### 2.1 Article du Dauphiné Libéré concernant la Vélo-route

Un article a été publié concernant le projet de vélo-route qui doit relier les lacs de Savoie (dont lac du Bourget, lac d'Aiguebelette, lac de Paladru), mais qui présente une carte dont le tracé du projet ne passerait pas sur la Communauté de Communes Val Guiers, alors qu'aucun tracé définitif n'est encore décidé.

#### 2.2 Présentation du plan d'activité 2021 de la bibliothèque de Champagneux

Les projets futurs pour l'année sont :

- La présence du collectif **Les Inattendus du 28 mars au 3 avril et du 17 au 24 avril**. Ce projet est financé par la communauté de Communes Val Guiers, il permettra de collecter la parole des habitants sur leur lieu de vie mais aussi d'aborder des thématiques comme l'évolution du territoire par rapport à notre environnement proche, notamment la présence du Rhône. Le collectif sera installé dans la bibliothèque et proposera une exposition et une projection.
- **Bibliothèque en fête le samedi 24 avril** : la journée porte ouverte du 28 novembre 2020 a été décalée à cause de la situation sanitaire. Le thème, cette année à Champagneux, sera « les différents arts à travers les artistes du village ». Au programme, exposition, ateliers pour petits et grands, théâtre, musique.
- Le mois de juin sera consacré au thème des abeilles. Différents événements auront lieu autour de ce thème et d'une exposition. Chaque semaine un temps fort.
- Du **1er au 21 novembre, le salon du livre EN AVANT PAYS LE LIVRE**, une semaine par communauté de communes sur le thème de l'aventure, du dépassement de soi.  
A cette occasion, la bibliothèque aimerait proposer un spectacle de Christophe MERCIER (devis à hauteur de 300euros) et se procurer les 3 tomes de l'album PACO PART EN VOYAGE (1 les préparatifs 2 la migration 3 rencontres).  
Pour le salon, la nièce de Pierre GERBELOT et son compagnon pourraient intervenir pour raconter leur périple en moto de la France au Japon en 2017. Leur blog : <http://www.directionjapon.com/blog/>

- A savoir que diverses animations régulières n'ont pu reprendre pour le moment à cause de la situation sanitaire

D'autres projets à plus long terme sont évoqués :

- Développer le **service e-media** (ressources numériques en ligne accessibles à tous les lecteurs à jour de leur adhésion) à ce jour seule Mélanie peut inscrire les lecteurs car elle est salariée et a reçu la formation pour inscrire les lecteurs, la prochaine formation ne sera pas avant l'automne 2021)
- Intégrer le dispositif des **bibliothèques DaisyRABLES**. Permet de faire le lien entre les habitants du territoire en situation de handicap ou empêché de lire pour causes de troubles DYS ou autre et la base EOLE qui propose gratuitement pour ces lecteurs des livres à écouter en format DAISY ou en braille. Suite à la réunion du 21 janvier, un argumentaire est en cours de rédaction pour rejoindre ce dispositif géré par Savoie-biblio, il est a renvoyé avant le 26 février prochain.
- **Portage de livres à domicile**, pour les habitants du territoire qui ne peuvent se déplacer à la bibliothèque. Un recensement des habitants concernés devra être fait avant de pouvoir proposer ce service.
- Monter une **grainothèque** (lieu d'échange de graines / fonctionne comme une boîte à livres, chaque personne peut déposer ou prendre des graines)
- Proposer une à deux fois dans l'été des séances de **cinéma en plein air**
- Proposer **une scène ouverte le jour de la fête de la musique** (1 fois par an pour 2022)
- Création d'une **boîte à livre** (à voir pour 2022)
- Participation aux **nuits de la lecture** (1 fois par an en janvier, ouverture des lieux de lecture en soirée, sur une ou plusieurs soirées)
- **Navette entre les bibliothèques du REZOLIRE**, service qui permettrait une meilleure circulation des collections pour être au plus proche des lecteurs

### 2.3 Communications diverses

- Ouverture en février du **lieu partagé Clic & Ressources** à Saint Genix-sur-Guiers (locaux de l'ancienne poste) : il s'agit d'un lieu partagé de services pour les habitants de la Communauté de Communes. Il se compose d'une Agence Postale Intercommunale, d'une Maison des Services Au Public (accompagnement aux démarches administratives), d'un Espace de Pratiques Numériques ainsi que d'un incubateur d'initiatives locales.
- Les cloches de l'église ne sonnent plus : des devis d'entretien avaient été faits mais non acceptés début 2020 : ils vont être repris et les travaux réalisés.
- Le Commune a reçu des remerciements suite à l'envoi du colis des anciens.
- Champagneux Randonnée a réussi à rassembler 1954€ pour le Téléthon, ce qui représente un montant important pour la taille de la commune.
- Le recensement prévu par l'Insee a été reporté en raison des conditions sanitaires : l'estimation actuelle est de 703 habitants.
- Une nouvelle armoire va être installée pour la fibre optique.

### **3. Comptes-rendus des commissions**

#### **3.1 Travaux**

- Les travaux de l'Atelier municipal sur la Zone d'Activité sont en train d'être finalisés.
- Une haie d'arbres a été plantée par le SIVU le long de l'école pour protéger les baies vitrées du soleil côté sud.
- Plusieurs devis ont été reçus, qu'il conviendra d'examiner en Commission Travaux : aménagements de la RD, chemins, cimetière, place de la Tuilerie, balayeuse, nouvelle station d'épuration Guinguette
- Des arbitrages devront être faits pour prioriser ces différentes dépenses : une date commune est prévue le 15 février pour la Commission Finances et la Commission Travaux

#### **3.2 Communication**

- Une refonte complète du site internet de la commune est prévu avec d'une part une réorganisation de l'arborescence et des contenus, et d'autre part une optimisation du graphisme du site
- Différentes options sont étudiées pour prévoir un service d'alerte sms pour les habitants pour les informations pratiques de dernière minute (ramassage des om, travaux...)
- Un concours photo sera prévu pour les habitants afin de rassembler les plus belles photos de la commune, notamment pour illustrer le site internet.

#### **3.3 Urbanisme**

Dans le cadre de la révision du PLU, une étude environnementale règlementaire a été missionnée à l'automne et avait conclu à la présence de plantes de zones humides sur le terrain appartenant à la commune compris entre la voie Galletti, la RD et le Chemin du Mariage.

Suite à ce constat, la commune a demandé au bureau d'étude de préciser le contour exact de cette zone humide, en élargissant le secteur étudié aux terrains compris entre le Chemin du Bateau Lavoir et la RD, jusqu'à la Zone d'Activité. Ce deuxième rapport a été rendu fin janvier : les critères règlementaires qui permettent de définir le caractère de zone humide incluent des relevés avec des prélèvements et études de la nature des terres lorsque les terrains concernés sont utilisés, notamment en l'occurrence pour l'agriculture. Ce rapport nous indique en conclusion que l'intégralité des terrains concernés sont règlementairement considérés comme une zone humide, ce qui les rend de fait inconstructibles dans le cadre du futur PLU. De plus, le SCOT (document règlementaire régissant les PLU de l'Avant Pays Savoyard) nous interdit de mettre en place des mesures compensatoires pour les zones humides, qui permettraient d'envisager une urbanisation en tout ou partie, en contrepartie de mesures particulières sur d'autres sites.

Le maire et les adjoints vont solliciter les élus du SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard) afin d'essayer de voir si une solution pourrait être trouvée sur ce dernier point. En attendant, nous gelons les études sur ce secteur, car l'aménagement de l'ensemble dépend fortement des possibilités éventuelles qui pourront être trouvées.

Nous poursuivons néanmoins la réflexion avec la Communauté de Communes concernant la Zone d'Activité et avec l'EPFL concernant la friche Blanchin, afin de trouver des solutions plus favorables concernant la circulation dans ce secteur. Il faudra notamment réfléchir à mieux sécuriser la circulation des piétons (accès à l'école depuis Leschaux).

### 3.4 Autres sujets liés à l'urbanisme

- Des RDV ont été pris avec la CNR, la Communauté de Communes et le SHR (Syndicat du Haut Rhône, qui gère la réserve naturelle), afin de voir quels aménagements peuvent être prévus dans le secteur du barrage, pour mieux mettre en valeur la Via Rhona. Une réunion sera faite avec la Communauté de Communes pour modifier le projet de sculpture totem prévu sur le site du barrage, sculpture que la Commission n'avait pas trouvée harmonieuse par rapport à l'environnement naturel du site.
- Sur la Zone d'Activité (qui appartient à la Communauté de Communes), un permis a été déposé par une entreprise de chappe liquide, face à l'Atelier Municipal.
- Un accompagnement sera demandé (Asdes ou Sdes) pour réfléchir à la rénovation – y compris énergétique – de la salle des fêtes.
- Le bureau d'étude Isageo accompagne la commune sur le projet d'aménagement de la RD, ainsi que pour créer un parking pour le cimetière. Ces projets coûteux devront être discutés et priorisés avec la Commission Finance et la Commission Travaux par rapport aux investissements de travaux nécessaires pour l'entretien courant (chemins, etc..).
- Une soirée SCOT a été organisée à l'initiative du SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard) afin d'expliquer aux élus les enjeux de ce document règlementaire qui s'impose à tous les PLU. Un des enjeux majeurs est notamment la limitation de l'étalement urbain et la préservation des terres agricoles et du paysage sur le territoire.
- Le projet de nouvelle station d'épuration à Leschaux est entre les mains du SIEGA, dont les études techniques et les négociations foncières sont en cours. Cette future station sera utilisée pour toutes les eaux usées de la commune et de nouveaux réseaux vont donc aussi être réalisés.

### 4. Délibérations à prendre

- SIVU : une avance financière va être faite au SIVU par la commune pour les frais de fonctionnement de 2021, et ce pour une raison comptable (nous devons encore payer un gros appel de fonds du SIVU pour 2020, sans pouvoir l'échelonner).  
Vote -> pour à l'unanimité
- Travaux : paiement des factures de haies d'arbre et d'élargissement de voirie pour le passage du car  
Vote -> pour à l'unanimité
- Le Conseil doit délibérer pour passer une convention avec le Centre de Gestion de la Savoie qui gère pour la commune les heures d'interim éventuellement nécessaires (par exemple renforts pour le déneigement).  
Vote -> pour à l'unanimité
- Le Conseil doit délibérer pour le paiement des heures supplémentaires aux agents municipaux, l'avis du Conseil sera ensuite soumis au comité technique  
Vote -> avis favorable à l'unanimité
- Mise à jour du tableau des emplois : suite à une réévaluation des heures de ménage, suppression d'un poste à 6h55/semaine et création d'un poste à 5h/semaine.  
Vote -> pour à l'unanimité

- Situation de la trésorerie de la commune : compte tenu des appels de fond de la fin des travaux de l'Atelier et de la Bibliothèque et de ceux du SIVU, une ligne de trésorerie de 250 000 € doit être demandée à la banque, le temps de recevoir certaines recettes (remboursement de TVA). Par ailleurs, la Commission Finances sera convoquée pour réévaluer l'ensemble de la situation financière de la commune, en prévision de la priorisation des travaux en investissement et du vote du budget 2021.  
Vote -> pour à l'unanimité
- Echange de parcelles entre le GAEC Terre Bergère et la commune : le trésor public nous impose un basculement de l'opération sur une autre ligne de trésorerie, soumis à délibération. La situation financière est régularisée depuis longtemps.  
Vote -> pour à l'unanimité
- Autorisation du Conseil pour payer les factures engagées (Atelier et Bibliothèque) par anticipation sur le vote du budget 2021.  
Vote -> pour à l'unanimité

## 5. Divers

- Installation prévue d'une alarme incendie à la mairie et à la bibliothèque (obligation réglementaire)
- Remarque de membres du Conseil : la sirène de l'école dysfonctionnent et des halogènes sont restés allumés en journée. L'information est transmise pour une prise en charge par le SIVU.
- Report du repas des anciens en raison du contexte sanitaire
- Commission Finances et Commission Travaux : 15 février 18h
- Commission Urbanisme : 22 février 20h
- Conseil Municipal : 8 mars 20h (annulé)

Le Maire clôture la séance à 22h40

La Secrétaire

Elise SAUNIER



Le Maire

Georges CAGNIN

